



## 8.4 Critères pour une médiation culturelle affirmative

Principaux objectifs pour la médiation dans l'institution culturelle:

- L'institution définit le savoir professionnel qui doit être transmis.
- Elle s'adresse à un public déjà intéressé et informé.
- Elle souhaite fidéliser ce public par la médiation.
- Elle se comprend comme une institution professionnelle participant activement à la définition du domaine artistique qui la concerne.

### Structure

Conditions-cadre institutionnelles pour ce qui concerne l'infrastructure, l'organisation et le personnel, les ressources financières et matérielles:

- Le *personnel de médiation* dispose des connaissances professionnelles et de la fermeté pédagogique répondant aux exigences d'un public informé et critique (aussi bien vis-à-vis du contenu que de la méthodologie).
- La *rémunération de la médiation* est adéquate, elle s'aligne au moins sur les tarifs publiés. Le temps réservé à la préparation et à l'évaluation des projets est également rémunéré.
- Il existe un *budget* adéquat pour l'achat du matériel nécessaire à la médiation.
- Les *espaces sont propices* à la médiation (par exemple, salles de travail, acoustique, places assises, etc.).
- *L'organisation, la coordination et la communication* des offres sont confiées à des professionnels disposant des compétences requises
- Le temps prévu pour *la planification et l'évaluation* de l'offre est suffisant.
- Les *flux d'information* entre les secteurs de l'institution sont assurés.  
La médiation a, dès la phase de conception et de planification, un *aperçu* de la production qu'il faudra faire connaître.
- La structure offre la possibilité *d'analyser les processus* avec l'ensemble des personnes impliquées et donc de *développer l'offre de médiation* comme partie intégrante de l'institution.

### Processus

Qualité pédagogique, professionnelle, organisationnelle et, éventuellement, artistique de la conception et de la réalisation:

- Le *déroulement* organisationnel de l'offre est transparent et évident pour les participant\_e\_s.
- Le *concept* de la médiation correspond aux contenus à transmettre, il adopte une méthodologie pertinente et originale en accord avec son objet.



- Le *langage* de la médiation fait usage de termes spécialisés, tout en tenant compte des différents niveaux de connaissances propres au public. La médiation évite les présupposés et les formules du genre «vous connaissez certainement tous ...».
- Le *contenu* de la médiation se compose d'une part d'un savoir de base, d'autre part d'informations contextuelles inédites pour un public informé. Il rend transparentes les perspectives et les sources des connaissances transmises (une caractéristique qui vaut pour toutes les fonctions de la médiation). La médiation évite les descriptions redondantes et les présupposés («l'éclairage sinistre de la scène nous fait frissonner d'effroi»).
- Les médiateurs\_trices adoptent une *attitude* assurée et aimable, ni servile ni défensive. Ils nomment leurs lacunes et les reconnaissent comme une nécessité pour développer leur pratique. Ils font montre de professionnalisme pédagogique au sens où, face à eux-mêmes, à leurs interlocuteurs\_trices et à la situation de médiation, ils sont capables de prise de distance et de réflexivité.

### Résultats

Résultats et effets par rapport aux objectifs formulés:

- Le\_la médiateur\_trice est très satisfait\_e de son travail.
- Toutes les personnes impliquées dans l'institution sont satisfaites de la *collaboration* entre l'organisation, la coordination, la production et la médiation; la collaboration se poursuit sur cette base.
- Le public est très satisfait de l'offre de médiation; une partie des participant\_e\_s revient pour profiter d'autres offres comparables.
- Le nombre de personnes utilisant l'offre correspond aux objectifs formulés.
- L'offre contribue sensiblement à renforcer la visibilité actuelle de l'institution dans l'opinion publique. Elle est activement utilisée par l'institution pour se mettre en valeur.